

**Compte rendu synthétique de la réunion du Bureau du
Syndicat mixte de gestion Parc naturel régional du Verdon
du 26 avril 2016 à Moustier Sainte Marie**



Présents : Bernard CLAP : Trigance ; Christiane PHILIBERT-BREZUN : Vinon sur Verdon ; Hervé PHILIBERT : Ginasservis ; Antoine FAURE : Aups ; Jacques ESPITALIER : Quinson ; Jean-Pierre BAUX : Gréoux les bains ; Jean BACCI et Eliane BARREILLE : Conseil régional ; Jean-Paul GOLE : Castellane ; Bernard MAGNAN : Valensole ; Arlette RUIZ : St Julien le Montagnier

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Bureau du 22 mars 2016 à Aiguines

2. Dossiers de demande de subvention dans le cadre du programme Espace valléen

Un point sur l'avancement du programme a été présenté en séance suite à l'audition du 15 avril. Les dossiers qui suivent ont été approuvés à l'unanimité et seront déposés pour l'appel à projets du 29 avril :

- Schéma d'interprétation du Grand Site des gorges du Verdon

Coût total TTC : 20 000 € // Région : 6 000 € / Etat FNADT : 10 000 € / Parc du Verdon : 4 000 €

- Concours et maîtrise d'œuvre point sublime

Coût total HT 183 000 € // Europe FEDER : 91 500 € // Etat OGS : 54 900 € // Parc du Verdon - Régie : 36 600 €

- Le Verdon s'affiche dans ses Villes Portes

Coût total TTC : 15 000 € // Etat-FNADT : 9 000 € / Draguignan : 3 000 € // Parc du Verdon : 3 000 €

3. Convention de partenariat avec EXPLOGEO

Les membres du Bureau ont approuvé un projet de partenariat avec l'association Explogeo, dont l'objectif est de développer des outils (notamment cartographiques) pouvant aider les missions scientifiques en milieux difficiles (océans, falaises, grottes). Explogeo a proposé de créer un modèle 3D sur un petit secteur de falaises test des gorges du Verdon et d'y représenter différents enjeux. Ce test se ferait dans le cadre d'un stage encadré par Explogeo en avril et pourrait plus tard être développé s'il s'avère répondre à nos attentes.

4. Proposition de tarif 2016 - Interventions pédagogiques sur le Domaine de Valx

Dans le cadre du programme pédagogique de Valx, les membres du Bureau à l'unanimité ont fixé les tarifs 2016, lorsque le Parc sera amené à dispenser des animations à destination d'un public touristique : Intervention à la journée : 250 € / Intervention à la ½ journée : 130 € / Si atelier de dégustation en plus de l'animation + 6€/personne. Dans le cadre des animations scolaires et hors temps scolaire, ainsi que pour les formations et les stages, les coûts des interventions et de la matière première seront pris en charge par le Parc sur les dossiers de financements déposés auprès de la Région.

5. Convention cadre TEPCV : Territoire à énergie positive pour la croissance verte

6. Conventions relatives au dispositif Ecogardes 2016

Dans le cadre du dispositif écogardes 2016, les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé :

- Convention avec la commune de Bauduen, relative à la réalisation de patrouilles spécifiques liées à la police de l'environnement sur le site du conservatoire de Sulagran, géré par la commune de Bauduen
- Convention avec la commune de St Julien le Montagnier, relative au renouvellement d'un partenariat permettant aux agents recrutés par la commune de bénéficier de la formation des écogardes, d'un encadrement par le coordinateur des écogardes et par le chef de l'équipe Sud, du prêt d'uniformes d'écogardes, de la mise en œuvre des protocoles de comptages, de la remise d'un rapport des écogardes à la commune en fin de saison, etc.
- Convention de partenariat avec la Gendarmerie départementale pour la réalisation de patrouilles mixtes
- Convention avec les écuries d'Aurabelle relative à la mise à disposition des chevaux pour les patrouilles équestres

7. Conventions liées à la mise en place du réseau radio sécurité des intervenants en site isolé

Dans le cadre du réseau radio, les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé :

- Convention avec les communes de Blieux et d'Aiguines pour l'installation de relais sur les propriétés communales
- Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours 04 pour les relais qui seront accolés à ceux des services de secours

8. Convention avec le Comité de randonnée pédestre 04

Les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé la convention de partenariat relative à l'inauguration du GR 4 qui aura lieu le 19 juin à Esparron de Verdon.

9. Adhésion à l'APIDAE

Les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé l'adhésion du parc du Verdon à l'APIDAE, système d'information touristique régional coordonné par le service tourisme de la Région, ce qui permettra entre autre de nous permettre d'organiser la saisie des données touristiques pour alimenter nos supports web et d'engager l'organisation de l'information touristique auprès de nos différents opérateurs (offices de tourisme) à l'échelle du Grand Verdon.

10. Conventions dans le cadre du réseau des Parcs de la région PACA

Dans le cadre du portage administratif par le Parc du Verdon du programme d'actions du réseau inter-parcs PACA, les membres du Bureau à l'unanimité ont validé :

- Convention avec le PNR de Camargue, relative à la mise à disposition d'un de ses agents qui va accompagner les parcs sur une durée de cinq mois sur le déploiement de l'outil Postparc.
- Convention avec le PNR du Queyras, relative aux frais de fonctionnement de l'animateur mis à disposition par la Région

11. Conventions pour un chantier école « Création d'un mur de soutènement en pierre sèche »

Les membres du bureau à l'unanimité ont approuvé la convention de partenariat avec l'école d'Avignon et la convention financière avec le Conservatoire ud Littoral, relatives à la création d'un mur de soutènement en pierre sèche.

12. Avenant à la convention d'occupation temporaire d'usage agricole de Fabien DAINI (domaine Valx-Félines)

Les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé la révision à la baisse de la redevance due par M. DAÏNI, compte-tenu de la non productivité de certaines truffières et du travail important à mener pour les remettre en culture, et tel que cela avait été envisagé initialement lors de la signature de la convention.

13. Convention avec la Fédération nationale des parcs (FPNRF) / animation groupe loup « interparcs »

Les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé le renouvellement de la convention avec la Fédération des parcs relative à la participation d'Elsa Barrandon au groupe « Loup » interparcs.

14. Convention avec le CRPF relative au projet CIMA Valenbois

Les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé la convention de partenariat avec le CRPF, dans le cadre du projet intitulé : « VALENBOIS, le bois énergie, les services environnementaux, une opportunité pour gérer et valoriser les massifs forestiers » visant à mettre en œuvre une sylviculture adaptée intégrant aussi l'ensemble des usages de l'espace forestier.

15. Convention avec le réseau Circaète 04

Les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé la convention de partenariat avec de réseau Circaète 04, constitué d'observateurs bénévoles et de gestionnaires d'espaces naturels, ayant pour objectifs de recenser les zones de présence de ce rapace protégé et d'intérêt patrimonial et de localiser ses sites de reproduction.

16. Convention « projet Haies » avec L'Occitane

Les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé la convention de partenariat avec L'Occitane en Provence, mécène dans le cadre de l'action de plantation de haies sur le Plateau de Valensole (projet REGAIN) pour un montant de 11500€.

17. Signature d'une Charte POPI du plateau de Valensole

Les membres du bureau à l'unanimité ont approuvé la signature par M. Hervé PHLIBERT, vice-Président, d'une Charte qui traduira l'engagement des différents partenaires du monde pastoral dans le projet de Plan d'occupation pastorale intercommunal (POPI) du plateau de Valensole.

18. Convention vec la Chambre régionale d'agriculture et l'INRA de Montpellier → point annulé

19. Marché « Mode d'occupation des sols »

Les membres du Bureau à l'unanimité ont autorisé le Président à signer les marchés suivants :

- Lot 1 : Réalisation de différentes bases de données géographiques d'occupation du sol et des infrastructures agro-écologiques à grande échelle → bureau d'études Alisé Géomatique pour un montant de 89784 € TTC

20. Marché « inventaires naturalistes » (programme d'action 2016)

Les membres du Bureau à l'unanimité ont autorisé le Président à signer les marchés suivants :

- Lot n° 1 : Inventaire des lépidoptères diurnes et des orthoptères en zones humides → INSECTA pour un montant de 21240 €
- Lot n° 2 : Inventaire de la Proserpine, de l'Apollon et du Semi-Apollon → ANATOMIA ASELLIA pour 21 000 €TTC
- Lot n° 3 : Suivi et inventaire de l'Ecrevisse à pieds blancs → SAULES & EAUX pour un montant de 30 960 € TTC.

21. Marché Fourniture de matériels informatiques

Les membres du Bureau à l'unanimité ont autorisé le Président à signer le marché, sous la forme d'un marché à bons de commande, pour une durée de 1 an renouvelable une fois, avec la société AVANGARDE, basée à Monaco.

Pour affichage,
Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

à Moustiers Sainte Marie, le 3 mai 2016

Le Président,
Bernard CLAP

